

L'image



SACHA BITTEL

Hier matin, la plaine a été rapidement recouverte de neige. Un nouvel épisode de précipitations qui a forcé la voirie à ressortir ses engins pour dégager trottoirs et chaussées. L'occasion pour notre photographe d'immortaliser une scène cocasse dans les rues de la capitale: la livraison de pneus d'hiver... en pneus d'été.

BRIGUE-GLIS

Handicapés hébergés dans le couvent des capucins

Le couvent des capucins de Brigue-Glis va pouvoir mener à bien sa mue! Le Conseil d'Etat valaisan vient en effet de donner son feu vert à l'achat de ce site par la fondation Emera. Les pouvoirs publics vont ainsi investir près de 3,8 millions de francs dans la réhabilitation de ce bâtiment qui proposera dès l'automne prochain 8 places d'hébergement, 10 places de centre de jour et 2 places d'accueil temporaire pour personnes en situation de handicap psychique dans le Haut-Valais.

La fondation Emera offre actuellement dans le canton 116 places d'hébergement, 123 places de centre de jour et 56 places de travail en atelier. Mais le besoin en places d'accueil augmente de manière régulière. «Pour la période 2017-2020, entre 26 et 30 nouvelles places d'hébergement et entre 41 et 53 nouvelles places d'occupation seraient nécessaires d'ici 2020 dans le domaine du handicap psychique en Valais.» L'achat du couvent de la Province suisse des capucins – cédé par ces derniers faute de relève – représente ainsi une occasion idéale pour créer les places nécessaires dans le Haut-Valais. **PG**

AGRICULTURE

Le service cantonal certifié

Nouvelle mention pour le Service de l'agriculture du canton du Valais qui vient d'obtenir avec succès la reconduction du label «Valais Excellence» selon les nouvelles normes ISO 9001: 2015 et ISO 14001: 2015.

Certifié «Valais Excellence» depuis 2011, le SCA a réitéré l'obtention de ce label valable pour trois ans grâce à une certification qui porte sur les normes ISO 9001 pour le management de la qualité et ISO 14001 pour le management de l'environnement ainsi que sur l'analyse de critères permettant la vérification du respect des valeurs de la marque Valais. **PG**

JEUNES VERTS VALAISANS

Comité renouvelé

Le comité des Jeunes Verts valaisans a une nouvelle composition. Deux nouveaux coprésidents ont été nommés dimanche et remplacent ainsi le président démissionnaire Jérémie Savioz, qui reste membre du comité. Lucie Fauquet et Florent Morisod, tous deux conseillers généraux à Collombey-Muraz, dirigent maintenant le parti. Marjorie Berthouzoz (vice-présidente), Stefan Krstic (trésorier), Mathilde Michellod (secrétaire) et Lise Salamin forment le reste de ce comité. **AS**

LA
PHRASE

**Suisse
Tourisme crée
une acceptation
supplémentaire de
l'hélicoptère
comme moyen
de transport
pour les activités
sportives.”**

KATHARINA
CONRADIN

directrice de Mountain Wilderness, qui critique l'instance touristique helvète et deux sociétés valaisannes qui veulent développer le helibike dans notre canton.

50

comme le nombre de tickets d'or disséminés au hasard dans le courrier d'informations sur la taxe au sac de la Ville de Sion

Des sésames qui donneront droit à une visite de l'usine de traitement des ordures, entre fin janvier et début février.

Négociations salariales dans plusieurs branches

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH



Le personnel de la construction métallique obtient une augmentation de 75 francs par mois. DR

PARTENARIAT SOCIAL

Des conventions collectives de travail ont été signées en cette fin d'année. Plusieurs branches ont obtenu des hausses de salaire, mais pas toutes.

Hausse pour les électriciens

Les 1600 installateurs-électriciens et des monteurs de lignes valaisans bénéficieront en 2018 d'une augmentation de salaire réelle de 50 francs par mois. Leur CCT prévoit aussi que les salariés obtiennent une sixième semaine de vacances non plus à 57 ans, mais à 55 ans. Le congé paternité passe de 3 à 4 jours.

Hausse pour les constructeurs métalliques

Le personnel de la construction métallique, soit environ 1000 salariés en Valais, a obtenu une augmentation réelle de 75 francs par mois.

Compensation du renchérissement à l'Hôpital du Valais

Le personnel de l'Hôpital du Valais obtient l'intégralité des parts d'expérience prévue. Il bénéficie aussi d'une compensation du renchérissement de 0,8%, ce qui correspond à l'indice des prix à la compensation à la fin novembre 2017.

Pas d'augmentation pour le second œuvre

L'accord trouvé par les partenaires sociaux sur le plan romand pour le second œuvre ne prévoit aucune augmentation de salaire pour 2018. Il n'y aura pas non plus de compensation du renchérissement. «La hausse de l'indice en 2017 ne compense pas les baisses des années précédentes», commente Marcel Delasoie, directeur de la Fédération romande des entreprises de plâtrerie-peinture. Par contre, l'indemnité de repas est augmentée de 50 centimes par jour pour atteindre 18 francs. **JYG**